

Éditorial

L'itinéraire de la Loire à vélo traverse notre commune sur 7 kilomètres. Il est désormais ouvert et de nombreux touristes traverseront notre commune. C'est l'occasion de mesurer la beauté des rives de ce fleuve et de savoir en profiter. Regrettons cependant l'important retard dans la mise en place des tables et des bancs sur le terrain des Isles. Ceci est dû à la défaillance d'une entreprise. La route de la levée doit servir de liaison pour les riverains et d'itinéraire de promenade pour tous. En aucun cas il doit devenir un axe de liaison pour gagner du temps. Nous réfléchissons avec le Département pour trouver une solution et empêcher la circulation de transit.
 Mon prédécesseur, Lucien Bazillaud vient de décéder ; nous nous souviendrons de ce qu'il a amené sur notre commune : salle des Garennes, stand de tir, agrandissement de l'école et bien d'autres choses encore. MAREAU se souviendra. L'été est là ; qu'il soit l'occasion de détente et repos pour chacun d'entre vous.

AGENDA

JOUR	DATE	HEURE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
------	------	-------	---------------	------	--------------

Juillet

Mercredi	11	18h	Randonnée Estivale du Val d'Ar-doux	Départ devant la halle	Office de Tourisme
Samedi	14	À partir de 10h30	Fête du 14 juillet	Halle	Mairie

Septembre

Dimanche	2		Fête de la Saint Fiacre Forum des Associations	Halle et Salle Polyvalente	Comité des Fêtes Mairie
Dimanche	16	12h	Repas des Anciens	Salle Polyvalente	UNRPA
Dimanche	16	10h-18h	Portes ouvertes Mareau Tir	Stand de tir	Mareau tir
Dimanche	16		« Jardins en Fête » représentations artistiques ou musicales	Jardins privés et publics	Tous en Sel
Samedi	29	10h-17h	Expositions « La Femme à la Campagne Autrefois »	Salle Polyvalente	En ce temps là, à Mareau
Dimanche	30		« Un Point à l'Endroit, Un Point à l'envers »		



Nous contacter :

Mairie : tél. 02.38.45.61.09, fax 02.38.45.66.10 Courriel: mairie@mareauauxpres.com

Ouverture tous les jours 9h à 12h et 15h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h,

Retrouvez-nous sur notre site web :

www.mareauauxpres.com

Pour contacter directement le Maire : bertrand@hauchecorne.info

LES ECHOS DU CONSEIL

Conseil Municipal du 2 avril 2012

Approbation du compte de Gestion 2011
Approuvé à l'unanimité

Vote du compte administratif 2011
le compte administratif 2011 présente un résultat de clôture : en fonctionnement de 308 530,38 €, un déficit d'investissement cumulé de 298 182,40 €, des restes à réaliser de 241 212,16 € et des restes à percevoir de 354 432 €. *Approuvé à l'unanimité*

Affectation du résultat

Décide d'affecter les résultats de la manière suivante, au budget primitif 2012 :

Affectation de l'excédent de fonctionnement de 184 962,56 € au compte 1068 (IR)

Affectation du déficit d'investissement de 298 182,40 € au compte 001 (ID)

Affectation de l'excédent de fonctionnement de 123 567,82 € reporté au compte 002 (FR) *Approuvé à l'unanimité*

Vote des subventions/subv. exceptionnelles

Amicale bouliste : 350 €, Anciens combattants : 200/130 €, Arts Aux Prés : 500 €, APE : 150 €Badapoum/Tchak : 80 €, Comité de jumelage : 300/200 €, Cyclotourisme : 100 €, Ecole musique : 8000 €, En ce temps là, à Mareau : 200 €, Football club : 500 €, Gymnastique volontaire : 450 €, La Fraternelle : 700 €, Les Pêlés de la deuche : 50 €, Moto club Cagouille : 50 €, Société de chasse : 50 €, Tennis club : 1000 €, Tous en sel : 50 €/500 €, UNRPA : 100 €, USM tir : 1500/550 €, AA'PA-UNA : 20 €, APADVOR : 20 €, AS lycée Villon : 50 €, Marmousets : 20 €, Aides aux victimes Loiret : 20 €, Banque Alimentaire : 300 €, Son et lumière : 300 €, Ligue contre le cancer : 20 €, Calinoux : 20 €, Loiret Nature environnement : 100 €, MFR : 20 €, Office tourisme : 386 €, PEP45 : 20 €, Prévention routière : 50 €, Secours catholique : 20 €, secours populaire : 20 €, CERCIL : 30 €, Val de Lire : 50 €. *Approuvé à l'unanimité*

Vote des taux d'imposition : La commission finances propose de ne pas augmenter les taux d'imposition. *Approuvé à l'unanimité*

	Taux
Taxe d'habitation	14,59 %
Taxe foncier bâti	23,93 %
Taxe foncier non bâti	62,00 %

Vote du budget primitif 2012

FONCTIONNEMENT : 1 218 143,82 €
INVESTISSEMENT : 1 059 907,91 €
(rar compris) *Approuvé à l'unanimité*

Renouvellement ligne de trésorerie
décide de contracter, à compter du 1^{er} avril 2012 auprès du Crédit Mutuel, le renouvellement d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 100 000 €, dans les conditions suivantes : durée d'1 an, index de référence euribor 3 mois moyenne 1 mois, marge à 1,90%, commission initiale de réservation à 0,20%, commission de 0,25% calculée sur le montant non utilisé et payable en même temps que les intérêts, et périodicité de facturation des intérêts trimestrielle. *Approuvé à l'unanimité*

Règlement intérieur périscolaire

M. Hauchecorne informe le conseil que nous rencontrons des problèmes de facturation pour les familles qui utilisaient peu les services périscolaires. En effet, nous ne pouvons émettre des titres inférieurs à 5€. Une autorisation a été demandée auprès de la CAF, afin d'appliquer un montant forfaitaire de 5€ aux familles dont la fréquentation des services périscolaires est trop faible pour atteindre ce montant. Les règlements intérieurs sont modifiés en ce sens. *Approuvé à l'unanimité*

Annulation d'une délibération

M. Hauchecorne informe le conseil qu'il est nécessaire d'annuler la délibération n° 2012-07, pour des raisons juridiques. *Approuvé à l'unanimité*

Déclaration d'utilité publique

M. Hauchecorne informe le conseil de l'avancement du dossier de la ZAC. Le conseil décide de confirmer le caractère d'intérêt général de l'opération de la ZAC multi sites des Garennes, d'approuver et d'affirmer le périmètre de DUP concernant le projet d'aménagement de la ZAC multi sites des Garennes, de poursuivre l'acquisition des terrains nécessaires, à l'amiable ou en cas d'impossibilité par voie d'expropriation, de solliciter Monsieur le Préfet du Loiret pour la mise à l'enquête publique préalable du dossier de déclaration d'utilité publique et du dossier d'enquête parcellaire concernant le projet d'aménagement d'ensemble en vue de l'acquisition des terrains, de mandater M. le Maire pour effectuer toutes les démarches ou formalités se rapportant à cette affaire. *Approuvé à l'unanimité*

QUESTIONS DIVERSES

FAJ FUL

Décide de ne pas participer au financement du FAJ au FUL. *Approuvé à l'unanimité*

Association foncière

Monsieur Hauchecorne informe que la Préfecture souhaite afin de renouveler le bureau de l'association foncière de Mareau aux Prés/Mézières lez Cléry et St Hilaire St Mesmin, le nom d'un propriétaire (exploitant ou non) désigné pour faire partie du bureau. Le conseil propose la candidature de Jean Michel Duvallet. *Approuvé à l'unanimité*

Modification des statuts du Sicala

Monsieur Hauchecorne récapitule les modifications apportées aux statuts :

Article 1 : le nom de chaque commune et de chaque communauté de commune adhérente a été rajouté

Article 3, 7, 14, 16, 17 et 21 : changement de « EPALA » en « EPL »

Article 4 : il y est précisé que le Comité Syndical comprend un délégué titulaire et un suppléant

Article 8 : changement de l'adresse du siège social et du secrétariat du SICALA *Approuvé à l'unanimité*

Devis

Didier Courtois informe le conseil que l'ordinateur de l'accueil est en fin de vie. Laser informatique propose un devis d'un montant de 899,76 €. *Approuvé à l'unanimité*

COEP

Bertrand Hauchecorne informe qu'il serait nécessaire de réaliser un conseil d'orientation énergétique du patrimoine sur les bâtiments communaux.

Une consultation a été faite. 2 bureaux d'étude ont répondu. Après avoir détaillé les deux offres, il s'avère que l'offre du bureau d'étude Delage & Couliou est la mieux disante. *Approuvé à l'unanimité* pour un montant de 4 963,40 €

Réserve naturelle

Dans le cadre de sa mission de protection des populations vis-à-vis du risque d'inondation, le pôle Loire de la Direction Départementale des Territoires du Loiret réalise chaque année des chantiers de restauration du lit afin de maintenir ou améliorer la capacité d'écoulement de la Loire en cas de crue. Une intervention est prévue en septembre 2012 sur l'île dite de « Mareau ». Conformément aux dispositions réglementaires le conseil municipal doit émettre un avis sur ces travaux. *Approuvé à l'unanimité*

Fête de la Saint Fiacre

Hervé Dubrulle propose les prestations de l'Orchestre Symphonique du Loiret d'un montant de 7 000 €. Une demande de Fonds d'accompagnement Culturel sera effectuée pour 50 % de la somme. *Approuvé à l'unanimité*

Conseil municipal du 4 juin 2012

Loire à vélo

Dans le cadre des acquisitions foncières relatives à l'aménagement de l'itinéraire « Loire à vélo », le maire informe que la commune a cédé au Département les emprises foncières suivantes :

Section AZ, CR dit de Meung S/Loire, 893m2, n° cadastral A2146, emprise à acquérir 893m2 / Section A, CR dit de Meung S/Loire, 6735m2, n° cadastral A2145, emprise à acquérir 6735m2 / Section ZI, CR dit de Meung S/Loire, 695m2, n° cadastral A2147, emprise à acquérir 850m2 / Section ZL, CR dit de Meung S/Loire, 507m2, n° cadastral A2148, emprise à acquérir 457m2 / Section ZL, CR dit de Meung S/Loire, 2726m2, n° cadastral A2149, emprise à acquérir 2726m2 / Section ZL, CR dit de la Grange d'Hamon, 57m2, n° cadastral A2150, emprise à acquérir 57m2 / section ZL, CR des Biaunais, 47m2, n° cadastral A2151, emprise à acquérir 47m2.

Soit un total de 11765m2.

Approuvé à l'unanimité

Plan canicule

Procédure reconduite cette année

Déclaration d'utilité publique

La délibération n° 2012-024 est modifiée

le conseil municipal décide : DE CONFIRMER le caractère d'intérêt général de l'opération de la ZAC multi sites des garennes, D'APPROUVER ET D'AFFIRMER le périmètre de DUP concernant le projet d'aménagement de la ZAC multi sites des garennes, DE POURSUIVRE l'acquisition des terrains nécessaires, à l'amiable ou en cas d'impossibilité par voie d'expropriation, DE SOLLICITER Monsieur le Préfet du Loiret pour la mise à l'enquête publique préalable du dossier de déclaration d'utilité publique et du dossier d'enquête parcellaire concernant le projet d'aménagement d'ensemble en vue de l'acquisition des terrains, DE MANDATER M. le Maire pour effectuer toutes les démarches ou formalités se rapportant à cette affaire. *Approuvé à l'unanimité*

Emprunt

Pour faire face aux dépenses liées à la rénovation de la salle polyvalente, et comme prévu dans le budget, il est nécessaire de souscrire un emprunt. Une mise en concurrence a été effectuée. Deux banques ont répondu sur les trois consultées. Après étude des offres, le Crédit Agricole est la mieux disante : Montant : 200 000 €, Taux : variable - euribor 3 mois + 2,37 %, Durée : 15 ans, Frais de dossier : 200 €, Amortissement constant du capital *Approuvé à l'unanimité*

QUESTIONS DIVERSES

SMIRTOM

La collecte des bacs jaunes (emballage) se fera désormais le mardi de toutes les semaines paires

CRECHE

L'effectif de la crèche est complet, et certaines familles ont été inscrites sur une liste d'attente.

CCVA L'achat d'un véhicule réfrigéré pour le portage des repas a été accepté lors du dernier conseil. Une réflexion sera effectuée pour une mutualisation de la collecte des colis alimentaire. Une réunion a été organisée afin de faire un état des lieux des modes de garde existants sur le canton. Maison médicale : l'étude débute le lundi 11 juin. Pharmaclair : fermeture du site de cléry saint andré en 2013, l'entreprise ACM pourrait reprendre une partie de l'activité

PAYS SOLOGNE VAL SUD :

Le Pays Sologne Val Sud en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS Centre), a mené une mission d'étude sur le développement du secteur de juin à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur son territoire, la restitution publique aura lieu le 7 juin à 19h à

Vienne en ValTourisme : étude par un bureau d'un circuit ou deux circuits de randonnées cyclotourisme (sites remarquables) Site internet : une seule réunion a eu lieu, le site n'avance pas beaucoup

C3M Le vote du budget a eu lieu le 13 avril. Est prévue la réhabilitation du réseau d'eau de cléry (730 000 €), sous condition de subventions et d'un emprunt.

PROJETS COMMUNAUX : salle polyvalente : problème avec la toiture malgré deux passages de l'entreprise / Etude du cabinet Archambault : les travaux débutent en juillet Chemin en prolongement du chemin des écoliers. Rdv avec M. Striblein le mardi 5 juin / Zac : fouilles archéologiques terminées.

Rue des Muids Monsieur Hauchecorne informe le conseil que le dossier concernant la rue des Muids avance. Un deuxième cabinet a été consulté afin d'étudier la faisabilité d'un écoulement des eaux. La CCVA a programmé la réfection de la rue de la Plaine saint fiacre et de la partie communautaire de la rue des Muids, la commune de Mareau aux Prés avait décidé de procéder à la réfection de chaussée pour la partie de la rue des Muids située entre la rd 951 et le carrefour de la Croix Baleine, Monsieur Hauchecorne propose de confier pour ces travaux la maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes. *Approuvé à l'unanimité*

Détermination d'une limite d'agglomération

Le conseil municipal de Cléry Saint André a délibéré sur la modification d'une limite d'agglomération pour les 4 pavillons situés à la sortie de Mareau aux Prés, au niveau de la rue de la Perrière. Il propose :

- de rétablir la fin d'agglomération de Mareau aux Prés aux limites territoriales réelles
- d'ouvrir le hameau « la perrière (commune de Cléry Saint André) » (panneau bleu) avec limitation de vitesse à 50 km/h
- de fermer la seule limitation de vitesse après le CE n°15 dit de la Perrière

le conseil municipal a pris acte de cette décision

Géomarché

Monsieur Courtois rend compte son rendez-vous avec deux représentants de la chambre de commerce et d'industrie du Loiret. Géomarché.com est un site professionnel de géolocalisation des marchés et de mise en relation des acteurs des marchés. Son objectif est de créer un lien entre les municipalités et les commerçants en facilitant la recherche de professionnels prêts à débattre sur les marchés et promouvoir les marchés existants auprès des commerçants mais également du grand public via le site « M Ton marché » L'adhésion à Géomarché s'élève à 100 €/an. Ce dispositif est une action menée par le Pays Sologne Val Sud, qui est inscrit dans le volet OCMACS, ce qui permet une prise en charge de 50 % de l'adhésion. *Approuvé à l'unanimité*

Convention Sdis

Monsieur Hauchecorne informe le conseil de la mise à disposition d'un logiciel par le SDIS. Ce logiciel « Crplus » permet d'obtenir au niveau de l'ensemble des points d'eau : consultation, mise à jour, état de disponibilité et indisponibilité de PEI, impressions, statistiques, cartographies associées. Ce logiciel et la formation sont concédés à titre gratuit. *Approuvé à l'unanimité*

Paiement des factures par prélèvement

Monsieur Hauchecorne donne lecture de l'information du Trésorier de Meung Sur Loire concernant la possibilité de paiement par prélèvement automatique des factures des services périscolaires. Les commissions sur encaissement par prélèvements, à charge de la commune, s'élève à 0,122 € ht par opération. Un courrier sera envoyé aux familles expliquant la démarche. *Approuvé à l'unanimité*

LES RANDONNÉES ESTIVALES DU VAL D'ARDOUX...

...à la découverte du BOIS sur le canton



DRY : le mercredi 4 juillet

Visite chez un MENOISIÈRE.
Parcours de 8 km. Départ à 18h, ZA de la Métairie.



MAREAU AUX PRES : le mercredi 11 juillet

Visite d'une PEUPLERAIE.
Parcours de 8 km.
Départ à 18h devant la Halle.



MEZIERES LEZ CLÉRY : le mercredi 18 juillet

« Conversation avec un SYLVICULTEUR ».
Parcours de 8 km. Départ à 18h, devant la mairie.

JOUY LE POTIER : le mercredi 22 août

Visite chez un PLASTICIEN.
Parcours de 8 km. Départ Ferme de Bellevue,
(D18 sur 2.9km puis à gauche).



CLÉRY SAINT ANDRÉ : le mercredi 29 août

Visite chez un SCULPTEUR SUR BOIS.
Parcours de 8 km. Départ à 18h de l'Office de Tourisme.

Renseignements : Office du Tourisme 211, rue du Maréchal Foch
45370 Cléry Saint-André Tél : 02 38 45 94 33
Tarif : 1€/pers, gratuit - de 12 ans
www.cvvaldardoux.fr



EN CE TEMPS LA, A MAREAU AUX PRES

Vous pouvez dorénavant consulter les activités de l'association sur le site suivant : <http://mareauauxpresencetempsla.over-blog.com/>

MAREAU TIR

Du 6 au 8 juillet : 3 enfants de l'école de tir participent au Championnat de France à Tarbes

Du 17 au 23 juillet : participation d'un qualifié au Championnat de France 25/50 mètres à Moulins

Le 2 septembre : participation au Forum des Associations de 10h à 18h au stand de tir lors de la fête de la Saint Fiacre.

Le 16 septembre : portes ouvertes au stand de 10h à 18h et prise des adhésions

MEDIATHEQUE

Un changement d'environ 400 livres et 360 CD a été récemment effectué.

HORAIRES D'ÉTÉ :

- ❖ Ouverture les mercredis et samedis matin
- ❖ Fermeture du 12 juillet au mardi 21 août inclus

CONFERENCE :

Le 28 septembre à 18h00 : Les lectures Voyageuses

LES FESTIVITES DU 14 JUILLET

10h30 : Défilé, départ Place de la Halle, Rue Saint Fiacre, Rue Neuve, Rue de la Bedelle, Rue du Stade, retour Place de la Halle.

11h30 : Concert de la Fraternelle sous la Halle, Mot du Maire et Vin d'honneur.

20h00 : Reprise des Festivités, Collation (hors boisson) offerte aux habitants de la commune, et Bal animé par un Disc-jockey.

23h30 : Feu d'artifice

ARTICLES PROCHAIN FLASH INFO

Les associations qui souhaitent insérer un article pour le prochain flash info (période de octobre à décembre 2012) peuvent le faire dès maintenant et jusqu'au 15 septembre 2012, par le biais du site ou par courriel : mairie@mareauauxpres.com. n'oubliez pas d'indiquer les lieux, et heures des manifestations. Merci pour votre participation

TOUS EN SEL

Association d'échanges de services, d'objets, de savoir-faire.

C'est le moment d'avoir le réflexe! Si vous souhaitez qu'un adhérent vienne arroser vos plantes ou nourrir votre chat pendant les vacances, il suffit de demander. Grâce à une monnaie virtuelle (les grains de sel) valable entre les adhérents de l'association, vous pouvez tout échanger ou presque (bricolage, cours de cuisine, garde d'animaux, prêt de matériel, couture, arrosage du jardin, repeindre les volets...) Pensez-y!

Pour la Fête des Jardins, l'association recherche jardins ou cours pour accueillir des artistes.

L'idée est de créer une randonnée « culturelle » le dimanche 16 septembre des jardins et cours des particuliers de Mareau Aux Prés et environs, et de permettre à chacun de redécouvrir le village sous un angle nouveau.

Nous disposons actuellement de nombreux jardins du côté de la Halle et de la Rue du Passage. Cependant, il nous en faudrait d'autres pour rendre cette manifestation plus attrayante.

De plus, si vous connaissez des talents confirmés ou en herbe qui ont envie d'exposer, c'est le moment ou jamais de les présenter.

Pour de plus amples renseignements, envoyez-nous un courriel à tousensel@yahoo.fr, appelez directement le 06.61.95.18.52 ou adressez-vous à la mairie de Mareau Aux Prés qui transmettra.

TOUS EN SEL VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ.

Lucien Bazillaud, vient de s'éteindre à l'âge de 91 ans. Maire de Mareau de 1983 à 1995 premier adjoint de 1971 à 1983, il a consacré 24 ans de sa vie au service de ses concitoyens. Sous son mandat, la salle de musique des Garennes et le stand de tir ont été construits, permettant aux activités culturelles et sportives de se développer sur la commune.

Originaire du Sud Ouest où il avait conservé des attaches, il s'était fixé dans notre région à la Libération. Marchand de demi gros à l'entrée du village tout le monde le connaissait à Mareau. On conservera de lui son sens du consensus mais surtout son écoute, sa gentillesse, et son sourire discret mais toujours affectueux. À sa femme, sa famille et ses proches, nous adressons nos plus sincères condoléances.



ART AUX PRES

Venez retrouver l'association Art Aux Prés qui sera présente lors du Forum des Associations le dimanche 2 septembre. Les cours reprendront avec les 2 professeurs Julie et Jean-Philippe tous les mercredis après-midi de 15h15 à 17h15 et de 17h30 à 19h00 et le samedi de 14h00 à 17h00 tous les quinze jours. Les jours et les heures seront adaptés selon les demandes et les groupes. Les stages de modelage auront lieu une fois par mois.

Atelier-artauxpres@orange.fr

Venez retrouver les artisans d'art et artistes textiles

Atelier ENNJI Jocelyne KURC (MOF*)	broderie d'art
CARL Danielle (MOF*)	broderie d'art « dite blanche »
CHARVET Michèle	boutis, création tissus
DEBOUARD Magali (MOF*)	dentelle aux fuseaux
DE LUNA Véronique	tapisserie à l'aiguille
DENTZER Nathalie	arts textiles
Elfietricot	art du tricot
Kalamiti laine	filage et feutrage de la laine
LAFITTE Nadine	créations textiles
LEGENDRE Nathalie	broderie aux rubans
LOOK Claudine	création de boutons en céramique
Made in Saran	customisation

Et bien d'autres encore.....

Quelques associations :

Créations Murales BT d'Orléans	tapisseries haute lice
PATCH PASSION d'Olivet	patchwork
45 Petites Croix de Beaugency	points comptés

Démonstrations, ateliers d'initiation

Tissus, laine, fils...mercerie avec divers exposants dont « Tissus en liberté » « Filo » etc

Sans oublier nos amis des « puces des couturières » pour dénicher les trésors qui vous manquent...

Conjointement « En ce temps là, à Mareau-aux-Prés » propose son expo sur « La femme à la campagne, autrefois »

nadinelegroux@orange.fr / 02.38.45.60.11

* MOF : Meilleur Ouvrier de France



La mairie vous informe...



MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE

Depuis le 11 juin dernier, la collecte de vos emballages (poubelles jaunes) a lieu tous les 15 jours :

- ☐ Uniquement les semaines paires
- ☐ Le MARDI au lieu du mercredi

Pensez à sortir vos poubelles jaunes le lundi soir.

Veillez trouver ci-dessous les dates des collectes de vos poubelles jaunes :

Aucun changement n'intervient pour la collecte des ordures ménagères.

juillet 2012

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

août 2012

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

septembre 2012

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

octobre 2012

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre 2012

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

décembre 2012

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

On recrute...

Un agent contractuel (remplacement agent en longue maladie). Les missions confiées : Garderie du matin et du soir, cantine et centre de loisirs. Profil souhaité : expérience dans un poste similaire exigée. Poste à pourvoir à compter du 3 septembre 2012. Contrat annualisé de 21 h.

Envoi de vos candidatures (lettre de motivation et cv) ou pour tout renseignement : Mlle Fischer, Secrétaire Générale, cfischer@mareauauxpres.com ou 02.38.45.30.59